

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
Séance du Lundi 13 décembre 2021

CCPC/2021347-05

Membres du conseil communautaire statutairement : 36

Membres ayant pris part à la délibération (32) : J-P. ASTRUCH, P. BATAILLE, H. BAUDET, P. BLANQUE (pouvoir à P. BATAILLE), A. BOUSQUET, P. CAMPS, J. COLL (pouvoir à H. BAUDET), C. COLOMER, J. CORDELETTE, C. DELIAS (pouvoir à J. GARRABE-POUGET), J-L. DEMELIN, F. DESCLAUX (pouvoir à A. LUNEAU), M. GARCIA, J. GARRABE-POUGET, S. GAUMOND, A. HUG, J-L. LACUBE, C. LANDRIEU (pouvoir à P. CAMPS), J-D. LAPORTE, LE TOAN-BARES, A. LUNEAU, D. MARIN, F. OMAHSAN (pouvoir à J. GARRABE-POUGET), P. PETITQUEUX (pouvoir à S. VAILLS), S. POLATO, S. PONSA (pouvoir à A. LUNEAU), M. POUDADE, S. PRUDENTOS, P. RIU, A. TAHOSES, S. VAILLS, G. VICENS (pouvoir à P. BATAILLE).

Date de convocation : mardi 7 décembre 2021

Secrétaire de séance : Antonin HUG

Objet : Mission d'accompagnement et de déploiement du Wifi territorial

Le lundi 13 décembre 2021 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle que la Communauté de communes souhaite déployer le wifi sur le territoire de ces 19 communes autant dans l'espace public qu'au travers des différents prestataires du territoire. Pour mener cette mission a bien il est nécessaire de mener une mission d'étude et de déploiement.

Cela représente un budget prévisionnel de 20 000€HT.

Un marché public a été lancé : Marché ordinaire/Procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article R.2123-1/1° du Code de la Commande Publique.

Pour une durée de 3 mois

Mise en ligne de la consultation sur notre profil acheteur : www.e-marchespublics.com le 21 Novembre 2021

Résultat de la consultation :

La procédure a été clôturée le 10 décembre 2021 à 12h et 2 offres ont été reçues dans les délais (validité des offres 120jrs)

- SUD COM (Formiguères) 02/12/2021 à 11h42
- On-X Groupe (Puteaux) 10/12/2021 à 10h41

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Prix : 50 pts
- Valeur technique : 60 pts
- Références du candidat 10pts
- Présentation du projet 40pts
- Accompagnement/durée/réunion 10 pts

Aucune phase de négociation a été menée.

Candidats	Classement	Prix	Technique			Total
			Références du titulaire /10	Présentation du projet /40	Accompagnement /durée réunion /10	
SUD COM --- Offre non négociée ---	1	40	10	35	10	95
ON-X GROUPE --- Offre non négociée ---	2	21,5	10	40	10	81,5

Les offres relatives à ce marché ont été examinées en Commission MAPA, réunie le 10 décembre 2021 à 15h.
Cette dernière propose de retenir l'entreprise SUD COM pour un budget de 10 000€HT pour la mission d'accompagnement et de déploiement du wifi territorial.

Le président demande à l'assemblée de se prononcer

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :

- DECIDE de retenir la proposition de la Commission MAPA.
- D'APPROUVER la candidature de l'entreprise SUD COM pour le montant prévisionnel annuel précité.
- AUTORISE le président à signer le marché correspondant ainsi que tous documents à ce sujet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 13 décembre 2021

Envoyé le 14-12-2021 à la Préfecture
Accusé de réception le 14-12-2021
NOTIFICATION FAST

Pierre BATAILLE
Président

